

- CP/CE1 (Mr Fargier) : 23 élèves (14 CP + 9 CE1)
- CE1/CE2 (Mr Lagrange) : 24 élèves (17 CE1 + 7 CE2)
- CE2 (Mme Guyot) : 26 élèves
- CM1 (Mr Amblard) : 25 élèves
- CM2 (Mr Belynyck) : 23 élèves

Soit 121 élèves au total.

M. Lagrange propose d'afficher les listes des classes au tableau extérieur à la suite de ce conseil.

RENTREE

Les vacances d'été débuteront jeudi 4 juillet à 11 h 30 après la classe.

La rentrée des élèves aura lieu le jeudi 3 septembre 2009 à 8 h 20.

La rentrée des enseignants se fera le mardi 1^{er} septembre.

La date de la réunion de rentrée réunissant tous les parents sera communiquée en fin d'année.

Une réunion spéciale pour les nouveaux parents de l'école élémentaire est organisée le 29 juin 2009 à 19 h 00 dans la BCD de l'école.

ANGLAIS

Cette année, Mr Amblard a assuré l'enseignement de l'anglais dans sa classe et Mr Lagrange dans la classe de Mr Belynyck.

L'année prochaine, Mr Amblard poursuivra cet enseignement dans sa classe. Mr Lagrange assurera l'enseignement de cette matière en CM2. L'équipe enseignante réfléchit pour trouver une solution pour les CE2.

PISCINE

Cette année seules les classes de CP/CE1 sont allées à la piscine..

L'année prochaine, le CP/CE1 de Mr Fargier ira toute l'année et le CE1/CE2 de Mr Lagrange jusqu'en février.

USEP

Les enfants de l'école ont participé à trois rencontres sportives dans le cadre de l'Usep cantonal : **le cross, la rencontre inter-saison (lutte pour les CP/CE1, pétanque pour les CE1/CE2 et Ultimate pour les CE2/CM1 et les CM2) et une rencontre « randonnée » en fin d'année (nouveau).**

Pour l'instant, les enseignants sont en discussion pour savoir qui se réengagera dans l'Usep l'année prochaine.

CHORALE

La chorale continue l'année prochaine. L'équipe envisage l'achat d'un piano pour l'accompagnement avec les bénéficiaires des concerts.

b) Activités pédagogiques :

CINEMA

La collaboration avec le cinéma Alpha de Sain-Bel a permis aux enfants d'assister à plusieurs projections de films choisis par les enseignants pour leur intérêt pédagogique. Cette collaboration se poursuivra l'année prochaine en fonction des projets des enseignants.

SORTIES

L'équipe enseignante remercie tout d'abord la municipalité et l'APE pour leur aide et leur investissement dans tous les projets pédagogiques.

Les CP et les CE1 sont allés au cirque.

Les CE1/CE2 sont allés à Lyon visiter le musée africain et la plaine africaine au parc de la tête d'or.

Cette sortie s'inscrivait dans un projet plus vaste qui s'est déroulé tout au long de l'année.

Les CE2/CM1 sont partis une semaine en classe de neige à Serre-Chevalier.

Les CM2 ont visité le musée de la mine à St Pierre-la-Palud ; ils ont invité les CE2/CM1 à cette sortie.

BCD

Mmes Perraud et Bouvier sont intervenues tout au long de l'année scolaire pour permettre aux enfants d'emprunter régulièrement des livres. L'équipe enseignante les remercie. Elles ont déjà proposé leurs services pour l'année prochaine.

L'équipe enseignante demande à la mairie s'il est possible d'envisager un renouvellement régulier des livres de la BCD. La municipalité répond par la négative : elle investit suffisamment dans la bibliothèque associative.

3- Projets futurs :

Un projet de comédie musicale est à l'étude mais pas avant deux ans.

L'état a lancé un appel à candidature pour les communes de moins de deux mille habitants pour bénéficier de subventions afin de s'équiper dans un équipement informatique mobile (ordinateurs portables et Tableau blanc et informatique). Un dossier de candidature a été déposé par la municipalité. La décision sera prise début juillet par l'Inspection Académique. Dans tous les cas, la municipalité s'engage à renouveler le parc informatique de l'école.

Un projet de classe transplantée est en cours pour les enfants de CE2 et de CM1 (soit 58 élèves) en bord de mer. Mme Guyot et Mr Amblard sont actuellement en contact avec trois organismes (Temps jeune, Fol et Pep) qui proposent des séjours voile dans trois centres différents (La Croix-Valmer, Port-Barcarès, Valras-plage). Ils travaillent en étroite collaboration avec la municipalité, les parents et l'APE. Une information complète sera donnée dès la rentrée et une décision sera prise.

4- Bilan Coopérative Scolaire :

Le solde actuel de la coopérative de l'école est de 878,45 € (reste 150 € à payer pour un transport). Mr Lagrange remercie tous les parents qui ont participé soit par leur cotisation soit par leur don à la bonne santé de la caisse de l'école. La photo de classe a rapporté 253,40 €, les différentes prestations de la chorale 213,06 €.

L'équipe envisage d'acheter un piano l'année prochaine pour que Mr Amblard puisse accompagner la chorale autrement qu'à la guitare.

5- Questions diverses :

Les parents demandent si l'étude peut être prolongée jusqu'à 18 h 15 de même que la garderie périscolaire. Mr Lagrange répond que cela dépend uniquement de la mairie mais estime pour sa part que, même s'il comprend les problèmes que rencontrent les parents dans le cadre de leurs horaires de travail, il n'est pas souhaitable de rallonger encore la journée scolaire déjà suffisamment éprouvante.

Mme Laurent demande que les sorties soient notifiées à la municipalité. Mr Lagrange s'y engage.

Elle évoque le fait que la cantine souhaite établir une charte entre les différents partenaires. L'équipe enseignante y participera volontiers.

Les parents rappellent les problèmes rencontrés aux entrées et sorties de classe sur le parking : ils ne sont toujours pas résolus. Les incivilités sont régulières.

La séance est levée à 22 h 30.

Le secrétaire de séance :

Le président :